

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 07 octobre 2026, 18 heures 30

Sous la Présidence de Mme FERNANDO, Maire

Etaient présents : Mesdames Caroline AUBERT, Sandrine BARSAGOL, Annie BOIX, Claudia DECHASSAT, Isabelle FAGARD, Pauline GOUDEAU, Sonia SANCHEZ. Messieurs Jean-Christophe BONNAFOUX, Christophe DELACROIX, Jean-François FENEUX, Frédéric NEGROU, Loïc NGOUSSA, Bernard PINGAUD.

Absents excusés : Mr SMESMAN Mickaël (procuration Mr FENEUX), Mr ISAOUTAN Youssef (procuration Mme FERNANDO), Mr FIRINGA Serge (procuration Mr NEGROU), Mme BONNAFOUX Monique (procuration Mme BOIX Annie).

Absent : Mr MATEU Christophe

Le quorum étant atteint Mme le Maire ouvre le Conseil municipal

Madame le Maire invite les membres du conseil municipal et le public présent à se lever pour une minute de silence en hommage à Madame Déborah Léger, conseillère municipale décédée dans des conditions tragiques.

Madame le Maire rappelle que l'équipe perd une amie qui était très impliquée dans la vie de la commune depuis plus de 10 ans. Membre de la CAO, elle assurait la bonne mise en œuvre des marchés publics et le suivi des travaux. Elle était également en charge des relations avec les associations.

Retrait délibération RH CDG 34.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité

Nomination d'un secrétaire de séance : Mme BOIX Annie

Le compte rendu du dernier conseil est approuvé à l'unanimité

ORDRE DU JOUR :

RAPPORT N°1 : Délibération autorisant le maire à nommer la salle de sport de la distillerie et la ludothèque.

Présentation Mme le Maire

Salle de sport distillerie : LEGER Déborah

Ludothèque : Ludothèque municipale BOSCO

Vote : 1 contre Mr NGOUSSA (opposition) pour le nom de la salle de sport de la distillerie Déborah LEGER.

Vote : A l'unanimité pour le nom de la ludothèque municipale BOSCO.

RAPPORT N°2 : Délibération autorisation signature convention ONF dépôt Chorus pro.

Présentation Mr BONNAFOUX Jean-Christophe

La commune est propriétaire de la forêt de Saint Mamert, son entretien est assuré par l'ONF. La coupe d'arbres pour éclaircir le massif peut être proposée par l'ONF. Cette coupe peut être revendue par l'ONF, générer des recettes et entraîner l'émission de factures de vente.

A compter du 1er septembre 2026, les factures de vente de bois doivent être obligatoirement transmises électroniquement via la plateforme Chorus Pro. L'ONF propose d'effectuer cette démarche, pour cela il faut leur donner mandat.

Vote : A l'unanimité

RAPPORT N°3 : Délibération RH CDG 34

RETIRE

RAPPORT N°4 : Délibération adhésion au RECIT.

Présentation de Mme le Maire.

Dans le cadre de l'élaboration du PICS la CCVH et ses communes membres ont souhaité structurer un réseau solidaire de gestion de crise nommer RECIT – Réseau Communal d'Intervention Territoriale.

Objectifs : organisation collective afin d'apporter les capacités humaines, matérielles ou organisationnelles aux communes face aux situations de crise dues aux événements climatiques ou risques technologiques.

Adhésion volontaire des communes

Vote : A l'unanimité

RAPPORT N°5 : Délibération demande de subvention Région. (Adaptabilité des bâtiments publics).

Présentation de Mme le Maire

Travaux pour l'école et la garderie d'un montant de 133 744.32 euros HT. (Fenêtres, portes, ascenseurs, cage escaliers)

Déjà deux demandes de subventions une au département de l'Hérault (attente réponse), une autre auprès de l'ETAT : 40 132.30 € obtenue soit 30 %.

Demande pour la Région 20 % afin d'obtenir 80 % taux maxi.

Vote : A l'unanimité

RAPPORT N°6 : Désignation membres Hérault énergies.

Présentation de Mme le maire

Il faut nommer un titulaire et un suppléant.

Proposition :

Titulaire : NEGROU Frédéric

Suppléant : SMESMAN Mickaël

Vote : A l'unanimité

RAPPORT N°7 : Délibération modification règlement intérieur restauration scolaire.

Madame BOIX Annie présente le projet

Afin de réguler le nombre d'enfants imprévus à la cantine, il est proposé d'augmenter le prix des repas pour les inscriptions de dernière minute (moins de 48 heures) ou lorsque les parents laissent les enfants sans informer la commune.

Tarifs proposés :

- Repas dernière minute 7.60 euros
- Repas enfants laissés sans information à la commune : 10 euros

Vote : A l'unanimité

RAPPORT N°8 : Délibération pacte de gouvernance CCVH.

Présentation Mme GOUDEAU Pauline.

Vote : A l'unanimité

RAPPORT N°9 : Délibération subvention maires à vélo.

Présentation Mme le Maire

Comme chaque année depuis 5 ans, un groupe d'élus de la CCVH et des communes du territoire roulent dans le but de récolter des fonds pour une association. Cette année cela sera au bénéfice de l'œuvre des pupilles des sapeurs -pompiers.

Proposition de subvention : 250 euros.

Vote : A l'unanimité

RAPPORT N°10 : Rapport CCVH Rapport d'activités.

Présentation de Mme Le Maire

Vote : A l'unanimité

Aucune question diverse n'étant posée, la séance est levée à 19 H 35 mns.